

Cadres juridiques et économiques du travail

Session 2 : Épreuve orale

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement dixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral et Travaux dirigés
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Sciences psychologiques, sciences de l'éducation

Présentation

- CM en droit du travail :

Présentation générale du droit du travail, les relations individuelles de travail, le contrat de travail : formation, exécution, rupture, les relations collectives de travail, les institutions représentatives du personnel (Délégués du Personnel, Section Syndicale d'Entreprise, Délégués syndicaux, Comités d'Entreprise, Comité d'Hygiène et de Sécurité), les conflits collectifs.

- TD en économie :

Les fondements économiques et sociaux du travail, organisation du travail et mutations du capitalisme, les métamorphoses du travail et de l'emploi, le travail : analyses théoriques à l'épreuve des faits, le travail en questions.

Objectifs

Doter l'étudiant de connaissances en droit social du travail et en économie de l'entreprise.

Évaluation

Session 1 : Épreuve écrite

Compétences visées

- Connaître les principales règles de droits nécessaires à la profession de Psychologue du travail ou d'Ergonome.
- Maitriser les bases essentielles de l'économie de l'entreprise

Contact(s)

- > **Sophie Poulmaire**
Responsable pédagogique
spoulmai@parisnanterre.fr